

## Une course qui affiche complet, les participants l'attendaient avec impatience

Promeneurs, soyez très prudent, dimanche 6 juin, si vous croisez des VTTistes en plein effort !



Une course qui affiche complet, les participants l'attendaient avec impatience

L'Union Cycliste Condomoise (UCC) organise, en accord avec le comité départemental UFOLEP 32, une épreuve de VTT XC, le **dimanche 06 juin 2021**, à Graziac, sur la commune de Cassaigne.

Pour cause de crise sanitaire, aucune inscription ne sera prise le jour de la course. De toute façon, la date limite était fixée au 31 mai. ©

Cent quarante participants se sont ainsi inscrits pour cette journée, c'est assez rare pour le signaler ; Sylvain Tarroux, co-président de l'UCC, le confirme, si cette course attire autant de participants, c'est tout simplement que les coureurs ont été privés de compétition depuis un long moment.

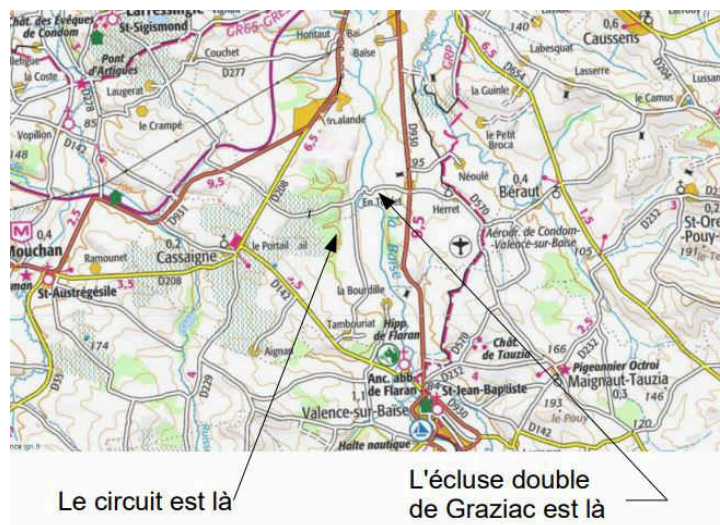
Le nombre de coureurs est fixé par la Fédération Française de Cyclisme à cinquante pour chaque départ. Les organisateurs condomois ont prévu de respecter largement ce règlement. En raison du protocole sanitaire, il n'y aura jamais plus de trente participants par course pour les jeunes.

Une soixantaine d'entre eux, tous des Gersois, s'aligne au départ, le matin, à partir de 10 heures.

Par contre pour les juniors et les adultes, les candidats arrivent également des départements voisins, Landes et Lot-et-Garonne, avec surtout un gros contingent des Hautes-Pyrénées.

L'après-midi à partir de 13 h 30, les départs des épreuves seront également échelonnés pour respecter la limite officielle imposée par la réglementation sanitaire.

Le parcours de quatre kilomètres consiste en une boucle à répéter plusieurs fois selon la catégorie des coureurs, dans les bois au-dessus de l'écluse de Graziac



**Attention : le tracé de cette course se situe dans des bois ouverts au public et le passage n'y est pas interdit. Seulement pour cette unique journée de compétition, les coureurs vont monopoliser certains sentiers. Les promeneurs du dimanche doivent savoir qu'en ce 6 juin, le matin, entre 10 h et 12 h 30, et l'après-midi entre 13 h 30 et 16 h 30, ils vont croiser des cyclistes et ils devront donc redoubler de prudence, surveiller en permanence leurs enfants et les chiens éventuellement eux aussi en balade.**

